

**FICHE DE MISSION FORMATEUR - FORMATRICE
VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ – LUTTE CONTRE LE RACISME ET
L'ANTISEMITISME**

Thématique

Thème global : Enseigner et faire vivre les valeurs de la République et la laïcité (VDR-L) dans les classes et en établissement.

Enjeux :

L'École et la République sont intrinsèquement liées depuis la naissance du régime républicain en France. Le projet républicain pour l'École est à la fois d'élévation du niveau d'éducation, d'inclusion et d'égalité des chances, mais aussi d'émancipation et de construction de la citoyenneté démocratique. Il est un idéal qui garantit la transmission des savoirs et l'éducation des élèves, à l'abri des pressions diverses, des idéologies et des communautarismes. Il se fonde sur l'usage de la raison ainsi que sur des principes et des valeurs : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité et les libertés fondamentales qui en découlent.

L'article L. 111-1 du Code de l'éducation dispose ainsi que, « outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité de dignité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. Par son organisation et ses méthodes, comme par la formation des maîtres qui y enseignent, il favorise la coopération entre les élèves. Dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels mettent en œuvre ces valeurs. »

Objectif :

Les équipes éducatives dans les établissements scolaires sont souvent déjà engagées dans des projets mobilisateurs et de très grande qualité autour de ces thématiques. Afin d'accompagner davantage les établissements et consolider la maîtrise de ces enjeux par tous les personnels, un vaste plan de formation a été lancé.

L'objectif est de déployer à l'échelle de chaque bassin de l'académie de Versailles des équipes de formateurs et formatrices qui déploieront des formations dans une logique de proximité avec les établissements scolaires. Ces formations se dérouleront sur plusieurs années.

Cet appel à candidatures s'adresse aux personnels de direction, aux CPE et aux enseignantes et enseignants de toutes disciplines de collège et de lycée qui souhaitent rejoindre les équipes territoriales existantes, en vue des formations qui se dérouleront en 2024-2025. Une formation de formateurs et de formatrices sera organisée au cours du troisième trimestre de l'année scolaire 2023-2024.

Profil recherché

Vous êtes personnel de l'Éducation nationale : personnel d'encadrement, professeur ou professeure titulaire du second degré, conseiller ou conseillère principale d'éducation titulaire, en lycée ou en collège, ayant une première expérience au moins de formation et/ou d'accompagnement des pairs.

Vous souhaitez poursuivre votre engagement dans une démarche d'évolution professionnelle qui vous permette de mettre vos compétences au service de vos pairs et vous êtes en capacité de vous projeter dans les missions du formateur – de la formatrice.

Vous êtes disponible pour intervenir dans le cadre de formations à l'échelle de votre département d'exercice et, de façon secondaire, à l'échelle académique.

Vous êtes prêt-prête à :

- poursuivre votre formation sur cette thématique comme sur les gestes professionnels de formateur ou formatrice ;
- animer des stages à l'échelle de votre département, secondairement à l'échelle académique - en présentiel ou sous un format hybride ;
- participer aux travaux du groupe des formateurs et formatrices VDR-L (réunions bimestrielles) ;
- participer à la formation de formateurs – formatrices.

Dans le cadre de votre pratique professionnelle,

1- vous avez développé les compétences suivantes :

- mobiliser des savoirs théoriques au service de l'analyse des savoirs issus de l'expérience ;
- construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ;
- coopérer au sein d'une équipe ;
- travailler en équipe pluri-professionnelle ;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel ;

2- vous avez mené un ou des projets centrés sur une pédagogie de la promotion et de l'appropriation des valeurs de la République et/ou de la laïcité, à l'échelle d'une classe, d'un niveau, d'un établissement, pouvant mobiliser des partenaires et comportant une restitution destinée à la communauté éducative. Vous êtes en capacité d'en rendre compte dans un document annexé à votre dossier (document obligatoire).

3- vous avez une première expérience dans le tutorat ou la formation.

Accompagnement proposé

Pour vous accompagner dans votre processus de professionnalisation, l'École académique de la formation continue, en lien avec l'équipe valeurs de la République, vous proposera une formation qui comprendra un temps de travail en mai prochain, des supports d'auto-formation issus de la formation nationale et un parcours continue de formation de formateur-formatrice en 2023-2024.

Cette formation prendra appui sur les quatre domaines du référentiel des compétences des formateurs (Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2015) :

- Penser-Concevoir
- Mettre en œuvre-Animer
- Accompagner l'individu et le collectif
- Observer-Analyser-Évaluer

Modalités d'organisation

Mode de recrutement :

Les candidats intéressés devront saisir leur dossier de candidature sur la plateforme « Démarches simplifiées », en y joignant les pièces nécessaires (lettre visée par le supérieur hiérarchique et l'inspecteur (IA-IPR ou IEN) ; CV).

Pour candidater, cliquez sur le lien ci-dessous :

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/candidature-formateurs-formatrices_lvr

Date limite de dépôt des dossiers : **25 mars 2024**

Sélection des candidats

Les candidatures seront conjointement examinées par les corps d'inspection et les autorités hiérarchiques.

Le résultat de cette action de recrutement vous sera communiqué au plus tard le **29 avril 2024**.

Pour toute information complémentaire, merci de prendre contact avec la pilote de ce dossier, Christelle Jouhanneau (christelle.jouhanneau@ac-versailles.fr) ou Laurent Béchet (laurent.bechet@ac-versailles.fr)